



Solidaires Finances Publiques
V A L - D E - M A R N E

Local syndical- Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte
94 040 CRETEIL Cedex



Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) de 12 mars 2019

Nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe.

Cette réunion avait pour objet :

- 1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 02/10/2018 (pour avis)
- 2) Accueil des nouveaux membres du CDAS
- 3) Vote du règlement intérieur
- 4) Médecine de prévention, DDAS, Service Social, évolution (pour information)
- 5) Service social présentation (pour information)
- 6) Présentation de la note d'orientations du secrétariat général (pour information)
- 7) Compte-rendu du groupe de travail du 13/12/2018 (pour information)
- 8) Crédits d'actions locales 2019 dont dépenses 2019 des coins repas (pour avis)
- 9) Restauration : restaurants financiers et autres restaurants conventionnés (pour information)
- 10) Questions diverses.

1) Le PV de la séance du 02/10/2018 :

Solidaires a décidé de s'abstenir lors du vote. En effet, il y avait une irrégularité de forme : un vote n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour.

2) Accueil des nouveaux membres du CDAS :

À l'occasion des élections professionnelles de 2018, la liste des membres du CDAS a changé. Un tour de table a permis à chacun de se présenter.

3) Vote du règlement intérieur :

Le nouveau règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

4) Médecine de prévention, DDAS, Service Social, évolution (pour information)

Suite au départ du Dr RUSCONI Alain en décembre 2018, un nouveau médecin Mme BERNARDI Cécile est présente à la DDFIP de CRETEIL tous les lundis.

Mme DUPONT Emmanuelle a quitté la délégation d'Action Sociale, son poste est vacant.

Mme VALAT Chloé, assistante de service social, a quitté le 94 et sera remplacée au mois d'avril.

5) Service social présentation (pour information)

L'intervenant étant absent, la présentation est reportée au prochain CDAS.

6) Présentation de la note d'orientations du secrétariat général (pour information)

La note n'étant pas encore sortie à ce jour, nous n'avons aucune information sur la politique et les objectifs du Secrétariat Général.

7) Compte-rendu du groupe de travail du 13/12/2018 (pour information)

Un [résumé](#) de ce groupe de travail vous avait déjà été adressé à l'issue de sa tenue.

8) Crédits d'actions locales 2019 dont dépenses 2019 des coins repas (pour avis)

- Arbre de Noël : (spectacle, goûters) : 19 240 € ;
- Sortie Retraités : 5 730 € ;
- Conseillère juridique : 1 410 € ;
- Coins repas : 2 900 € ;
- Les minis colos : 19 000 €.
- Psychologue : 2 046 € ;

- Concernant les e-tickets, une enquête de satisfaction sera diffusée par la délégation de l'Action Sociale auprès des bénéficiaires. En fonction des résultats, la mise en place d'une carte cadeau pourrait être envisagée.
- Pour les mini-colos, le choix des prestataires s'est porté sur : DJURINGA (moto cross, aventurier en herbe, artiste en herbe, sciences et fun), Gué de Frise (poney/tennis), Domaine Équestre de Chevillon (poney/cheval), Temps Jeunes (Zoo de Doué la Fontaine).
- Une sortie pour les « actifs » ne bénéficiant pas de l'Arbre de Noël est à l'étude : visite enquête « le fantôme du Paris Montparnasse ou mystère du Paris express » (déjeuner et croisière commentée sur la Seine) ou sortie bowling à NOGENT-SUR-MARNE (2 parties, boissons soft et 18 mises en bouche).

9) Restauration : restaurants financiers et autres restaurants conventionnés (pour information)

Ont été abordés les cas de deux restaurants :

- **Choisy-le-Roi** : les agents ont fait le choix par vote d'opter pour la carte APETIZ.

Ils déjeunent dans l'ancienne cantine dont le nettoyage n'est plus effectué car aucune clause du contrat d'entretien actuel ne le prévoit. Le Conseil Hygiène et Sécurité sera saisi par SOLIDAIRES afin que celui-ci soit modifié.

- **Vincennes** : La délégation nous informe que certains agents désirent ne plus prendre de plat principal, mais uniquement une entrée et un dessert afin de diminuer le coût du repas. Le CDAS a unanimement rejeté cette demande car cette requête va à l'encontre des règles de diététique.

10) Questions diverses.

- Formation des membres du CDAS : aucune n'est prévue à ce jour.
- Nous avons attiré l'attention du Président sur le fait que lors du dernier groupe de travail de décembre 2018, une personne, qui n'était ni titulaire, ni suppléante, ni experte, avait siégé alors qu'elle n'avait aucune légitimité pour le faire.

Le prochain CDAS aura lieu le 13/06/2019

Vos représentant(e)s au CDAS :

Titulaires : Chaïma AIT-OUNEJAR, Christelle FERREIRA, Frédérique BOREL
Suppléant(es) : Céline MOREAU, David FERREIRA, René GUSSE.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.